



## Motion sur l'avenir du service public de la voie d'eau

### Les ingénieurs des TPE réunis en congrès les 7 et 8 décembre 2006,

**DENONCENT** le choix de la voie de presse pour l'annonce aux agents du lancement d'un audit Copé sur la gestion des voies navigables, audit alibi qui n'a pour seul objectif que de réduire les effectifs de l'Etat, cette fois-ci par le transfert de 5000 agents sous statut privé ;

**CONSTATENT** la malheureuse concomitance entre cet audit et le démarrage d'un chantier « intégration » au sein du siège de l'EPIC Voies Navigables de France ;

**FUSTIGENT** l'auto-saisine de VNF sur un dossier qui concerne directement la gestion des agents du ministère ;

**SE FELICITENT** d'avoir obtenu un ordre clair du ministre à VNF pour stopper ces réflexions ;

**RESENTENT VIGILANTS** quant à l'application de cette instruction aux services déconcentrés ;

**REFUSENT** une gestion des agents de l'Etat par l'EPIC VNF, qui a déjà démontré que la gestion de ses agents est critiquable et attaquée par ces derniers ;

**ALERTENT** les ITPE sur les conséquences négatives potentielles de cette démarche : perte de la compétence collective pour les ITPE au fur et à mesure de leur départ et de leur remplacement par des agents sous contrat, impossibilité d'accès pour les ICTPE déjà détachés dans leur emploi fonctionnel, ...

**CONTESTENT** toute réflexion tronquée sans que jamais ne soit abordé l'avenir des missions d'intérêt général aujourd'hui portées par les services navigation :

- dans la gestion des inondations, enjeu majeur ;
- dans la gestion environnementale des cours d'eau et la préservation de la biodiversité ;
- pour les missions régaliennes de l'Etat (police de l'eau, police de la navigation, police du domaine, police de la pêche et de la chasse aux gibiers d'eau,...) dont seuls les services de l'Etat sauraient être garants ;
- pour la gestion hydraulique des rivières et canaux qui imposent la conciliation d'usages souvent contradictoires ;

**S'INQUIETENT** de l'abandon potentiel de ces missions et, qu'en conséquence, un poids surdéterminant soit donné aux logiques économiques dans les décisions de gestion ou d'aménagement ;

**CONSTATENT** que seuls des choix politiques d'opportunisme et la recherche d'une rentabilité maximale motivent les décisions actuelles de VNF quelles qu'en soient les conséquences pour la voie d'eau, les agents, les usagers et les citoyens.

**EXIGENT** du ministre de l'Équipement qu'il **mette fin de façon immédiate** à cette mascarade d'audit et à l'étude lancée de façon concomitante par VNF, sans concertation ni information préalable, sur la faisabilité du transfert des agents des services navigation ;

**EXIGENT** que le ministre de l'Équipement assume enfin pleinement sa tutelle sur l'EPIC VNF ;

**EXIGENT** une réflexion globale en faveur d'une réforme ambitieuse du service public de la voie d'eau, par l'ouverture d'une concertation au bon niveau (DGMT-DGPA-SG) ;

**APPELLENT** tous les ITPE en poste au sein des services navigation à se mobiliser en lien avec les Cartels FO de chaque service ;

**MANDATENT** la Commission Exécutive pour se réunir en **cellule de crise**, organisation ayant permis de stopper l'audit Copé sur le RST, et pour engager, en lien avec la FEETS-FO, toutes les actions nécessaires pour bloquer cet audit et l'étude en cours au sein de VNF.